



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 208.

M. EICHLER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 208 — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation « Appuyons nos troupes »)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Support Our Troops Licence Plates).*

Il s'élève un débat.

M. EICHLER, M. le *ministre* SWAN, M. GOERTZEN, M^{me} CROTHERS ainsi que MM. GERRARD et WHITEHEAD interviennent. M. CALDWELL exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. WISHART présente la proposition suivante :

Proposition n° 4 : Allocations de logement en matière d'aide à l'emploi et au revenu

Attendu :

que le gouvernement provincial n'a pas fourni de logements abordables parce qu'il a négligé ses responsabilités, a augmenté les taxes et a délaissé les citoyens de la province très vulnérables;

que le gouvernement provincial ne cesse de répéter qu'il défend les intérêts de ceux et celles ayant des revenus faibles, mais qu'il a permis que les logements insalubres deviennent la norme dans l'ensemble de la province;

que les Manitobains qui recherchent des logements abordables ont souvent très peu de choix en raison des prix de location élevés et des allocations de logement faibles, ce qui oblige les familles de la province à faire un choix parmi des produits ou des services de première nécessité tels que le loyer, la nourriture ou un manteau d'hiver pour une personne à charge;

que les allocations de logement au Manitoba stagnent depuis des années et que le gouvernement provincial n'a pris aucune mesure pour les augmenter;

que le gouvernement provincial a l'obligation de doter les familles des outils dont elles ont besoin pour réussir,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à adopter la recommandation de la campagne *Abolissons la pauvreté* et à augmenter les allocations de logement pour les prestataires de l'aide sociale à trois quarts du prix moyen de la location d'une surface habitable.

Il s'élève un débat.

M. WISHART, M^{me} la ministre IRVIN-ROSS, M^{me} MITCHELSON, M. le ministre CHIEF, M. GERRARD, M. le ministre BJORNSON et M. EWASKO interviennent. M. ALTEMEYER exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} la ministre OSWALD propose la première lecture du projet de loi 33 — *Loi sur les occasions d'apprentissage en milieu de travail (marchés de travaux publics)/The Apprenticeship Employment Opportunities Act (Public Works Contracts)* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (A. Ward, E. Ward, K. Palmer et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (J. Curtis, L. Kordalchuyk, R. Novakowski et autres)

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (M. Cetkovski, S. Cetkovski, K. Resler et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (B. Jawoski, C. Klohn, L. Howard et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de signifier à Parcs Canada l'importance, pour l'économie locale et provinciale, de doter la région du mont Agassiz d'installations récréatives viables et de collaborer avec tous les intervenants, notamment Parcs Canada, afin d'établir un plan visant la création de telles installations accessibles en toute saison dans cette région. (F. Houle, A. Gautron, E. Gautron et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports reconnaisse que les routes Lee River et Cape Coppermine ne peuvent plus desservir adéquatement les résidents et les touristes et qu'il envisage d'y apporter des améliorations en tenant compte de son utilisation actuelle. (M. Watt, P. Mandys, R. Levacque et autres)

Le comité plénier examine le projet de loi 47 — *Loi d'exécution du budget de 2013 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2013* — et en fait rapport sans amendement.

Sur la motion de M. NEVAKSHONOFF, le rapport du comité est déposé.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLAN
ALLUM
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BRAUN
CALDWELL
CHIEF
CHOMIAK
CROTHERS
DEWAR
GAUDREAU
GERRARD
HOWARD
IRVIN-ROSS
KOSTYSHYN

LEMIEUX
MACKINTOSH
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
NEVAKSHONOFF
OSWALD
PETTERSEN
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELBY
STRUTHERS
SWAN
WIEBE
WIGHT 32

CONTRE

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GOERTZEN
GRAYDON
HELWER

MITCHELSON
PALLISTER
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
WISHART..... 17

M. le *ministre* ALLUM dépose :

le rapport annuel du Centre des manuels scolaires du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2013;

(Document parlementaire n° 9)

le rapport annuel du Collège communautaire Assiniboine pour les exercices qui se sont terminés les 30 juin 2012 et 2013.

(Document parlementaire n° 10)

M. le *ministre* LEMIEUX dépose :

les rapports trimestriels de la Corporation manitobaine des loteries — période de six mois — du 1^{er} avril au 30 septembre 2013;

(Document parlementaire n° 11)

le rapport trimestriel de la Société des alcools du Manitoba — période de six mois — du 1^{er} avril au 30 septembre 2013.

(Document parlementaire n° 12)

M. le *ministre* ALLUM dépose le rapport annuel du Collège Red River pour les exercices qui se sont terminés les 30 juin 2012 et 2013.

(Document parlementaire n° 13)

M^{me} IRVIN-ROSS, *ministre déléguée à la Situation de la femme*, fait une déclaration au sujet de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes qui a lieu le 6 décembre 2013.

M^{me} ROWAT et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. GRAYDON, GAUDREAU et GOERTZEN, M^{me} CROTHERS ainsi que M. WIEBE font des déclarations de député.

M. le *ministre* SWAN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 2 — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité des travailleurs dans les zones de construction)/The Highway Traffic Amendment Act (Safety of Workers in Highway Construction Zones)* — dont a fait rapport le Comité permanent des ressources humaines.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN, M^{me} la *ministre* BRAUN, M^{me} ROWAT ainsi que MM. GERRARD et GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SWAN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 22 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (approbation de lotissements)/The Planning Amendment Act (Subdivision Approval)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

MM. les *ministre* SWAN et STRUTHERS ainsi que MM. PEDERSEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SWAN propose la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 27 — *Loi modifiant le Code de la route (services d'autobus nolisés)/The Highway Traffic Amendment Act (Charter Bus Service)* — dont a fait rapport le Comité permanent des ressources humaines et qui a été amendé par la suite.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN, MM. EICHLER et GERRARD, M^{me} la *ministre* HOWARD, M. le *ministre* ASHTON, M. GOERTZEN ainsi que M^{me} DRIEDGER interviennent.

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 11 septembre 2013, le président interrompt les travaux afin que les projets de loi réinscrits de la deuxième session franchissent l'étape de l'approbation et de la troisième lecture.

M. le *ministre* SWAN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 6 — *Loi modifiant le Code de la route (réglementation provisoire des poids et des dimensions des véhicules)/The Highway Traffic Amendment Act (Flexible Short-Term Regulation of Vehicle Weights and Dimensions)* — dont a fait rapport le Comité permanent des ressources humaines.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SWAN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg (logement abordable)/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act (Affordable Housing)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLAN
ALLUM
ASHTON
BJORNSON
BLADY
BRAUN
CALDWELL
CHIEF
CHOMIAK
CROTHERS
DEWAR
GAUDREAU
GERRARD
HOWARD
IRVIN-ROSS
KOSTYSHYN
LEMIEUX

MACKINTOSH
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
PETTERSEN
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WIEBE
WIGHT 33

CONTRE

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GOERTZEN
GRAYDON
HELWER

MITCHELSON
PALLISTER
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
WISHART..... 17

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la ministre HOWARD voulant que soit approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 20 — *Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLAN
ALLUM
ASHTON
BJORNSON
BRAUN
CALDWELL
CHIEF
CHOMIAK
CROTHERS
DEWAR
GAUDREAU
HOWARD
IRVIN-ROSS
KOSTYSHYN
LEMIEUX
MACKINTOSH

MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
PETTERSEN
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WIEBE
WIGHT 31

CONTRE

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON

HELWER
MITCHELSON
PALLISTER
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
WISHART..... 18

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* ASHTON voulant que soit approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 27 — *Loi modifiant le Code de la route (services d'autobus nolisés)/The Highway Traffic Amendment Act (Charter Bus Service)* — dont a fait rapport le Comité permanent des ressources humaines et qui a été amendé par la suite.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLAN
ALLUM
ASHTON
BJORNSON
BRAUN
CALDWELL
CHIEF
CHOMIAK
CROTHERS
DEWAR
GAUDREAU
GERRARD
HOWARD
IRVIN-ROSS
KOSTYSHYN
LEMIEUX

MACKINTOSH
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
PETTERSEN
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WIEBE
WIGHT 32

CONTRE

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GOERTZEN
GRAYDON
HELWER

MITCHELSON
PALLISTER
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
WISHART..... 18

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SWAN propose l’approbation, la troisième lecture et l’adoption du projet de loi 36 — *Loi sur le tuteur et curateur public/The Public Guardian and Trustee Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s’élève un débat.

M. le *ministre* SWAN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SWAN propose l’approbation, la troisième lecture et l’adoption de la version amendée du projet de loi 38 — *Loi sur les infractions provinciales et Loi sur l’application des règlements municipaux/The Provincial Offences Act and Municipal By-law Enforcement Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s’élève un débat.

M. le *ministre* SWAN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SWAN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 41 — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue liée aux véhicules automobiles lourds)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhanced Safety Regulation of Heavy Motor Vehicles)* — dont a fait rapport le Comité permanent des ressources humaines et qui a été amendé par la suite.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SWAN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 42 — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue des passagers)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhancing Passenger Safety)* — dont a fait rapport le Comité permanent des ressources humaines.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SWAN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 43 — *Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries et Loi sur la réglementation des alcools et des jeux/The Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Act and Liquor and Gaming Control Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SWAN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 45 — *Loi sur les médicaments à prix concurrentiel (modifications de diverses lois)/The Competitive Drug Pricing Act (Various Acts Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SWAN propose la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 46 — *Loi corrective de 2013/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2013* — dont a fait rapport le Comité permanent des ressources humaines et qui a été amendé par la suite.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SWAN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 47 — *Loi d'exécution du budget de 2013 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2013* — dont a fait rapport le Comité plénier.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLAN
ALLUM
ASHTON
BJORNSON
BRAUN
CALDWELL
CHIEF
CHOMIAK
CROTHERS
DEWAR
GAUDREAU
HOWARD
IRVIN-ROSS
KOSTYSHYN
LEMIEUX
MACKINTOSH

MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
PETTERSEN
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WIEBE
WIGHT 31

CONTRE

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON

HELWER
MITCHELSON
PALLISTER
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
WISHART..... 18

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

Philip LEE, *lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba*, fait son entrée à l'Assemblée à 21 h 28 et prend place sur le trône.

Le président s'adresse au lieutenant-gouverneur en ces termes :

« Au cours de la présente session, l'Assemblée législative a adopté certains projets de loi que je vous demande de sanctionner.

« (N^o 2) — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité des travailleurs dans les zones de construction)/The Highway Traffic Amendment Act (Safety of Workers in Highway Construction Zones);*

« (N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act;*

« (N^o 5) — *Loi sur la garantie des maisons neuves/The New Home Warranty Act;*

« (N^o 6) — *Loi modifiant le Code de la route (réglementation provisoire des poids et des dimensions des véhicules)/The Highway Traffic Amendment Act (Flexible Short-Term Regulation of Vehicle Weights and Dimensions);*

« (N^o 7) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg (logement abordable)/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act (Affordable Housing);*

« (N^o 8) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act;*

« (N^o 9) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Teachers' Society Amendment Act;*

« (N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act;*

« (N^o 12) — *Loi sur les écoles communautaires/The Community Schools Act;*

« (N^o 13) — *Loi sur le Fonds de mise en valeur du poisson et de la faune/The Fish and Wildlife Enhancement Fund Act;*

« (N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire et la Loi sur les écoles publiques (groupes de parents œuvrant en milieu scolaire)/The Education Administration Amendment and Public Schools Amendment Act (Parent Groups for Schools);*

« (N^o 15) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (protection du salaire minimum pour les employés ayant des incapacités)/The Employment Standards Code Amendment Act (Minimum Wage Protection for Employees with Disabilities);*

« (N^o 16) — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act;*

« (N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les pratiques commerciales (publicité et communication de renseignements visant les véhicules automobiles et autres modifications)/The Consumer Protection Amendment and Business Practices Amendment Act (Motor Vehicle Advertising and Information Disclosure and Other Amendments);*

« (N^o 19) — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets et la Loi sur l'environnement/The Waste Reduction and Prevention Amendment and Environment Amendment Act;*

« (N° 20) — *Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended);*

« (N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (approbation de lotissements)/The Planning Amendment Act (Subdivision Approval);*

« (N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur les espèces en voie de disparition (protection des écosystèmes et diverses modifications)/The Endangered Species Amendment Act (Ecosystem Protection and Miscellaneous Amendments);*

« (N° 25) — *Loi sur la modernisation du mode de diffusion des publications officielles/The Statutory Publications Modernization Act;*

« (N° 26) — *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains/The Accessibility for Manitobans Act;*

« (N° 27) — *Loi modifiant le Code de la route (services d'autobus nolisés)/The Highway Traffic Amendment Act (Charter Bus Service);*

« (N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur les hôpitaux (privilèges d'admission)/The Health Services Insurance Amendment and Hospitals Amendment Act (Admitting Privileges);*

« (N° 29) — *Loi sur les arpenteurs-géomètres et modifications connexes/The Land Surveyors and Related Amendments Act;*

« (N° 30) — *Loi modifiant la loi sur la protection de la santé des forêts (arbres remarquables)/The Forest Health Protection Amendment Act (Heritage Trees);*

« (N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (observation et exécution)/The Consumer Protection Amendment Act (Compliance and Enforcement Measures);*

« (N° 36) — *Loi sur le tuteur et curateur public/The Public Guardian and Trustee Act;*

« (N° 38) — *Loi sur les infractions provinciales et Loi sur l'application des règlements municipaux/The Provincial Offences Act and Municipal By-law Enforcement Act;*

« (N° 39) — *Loi sur l'efficacité gouvernementale (modification ou remplacement de diverses lois — fusion d'organismes et non-participation aux nominations)/The Government Efficiency Act (Various Acts Amended or Replaced to Consolidate Boards and Agencies and Eliminate Government Appointments);*

« (N° 41) — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue liée aux véhicules automobiles lourds)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhanced Safety Regulation of Heavy Motor Vehicles);*

« (N° 42) — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue des passagers)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhancing Passenger Safety);*

« (N^o 43) — *Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries et Loi sur la réglementation des alcools et des jeux/The Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Act and Liquor and Gaming Control Act;*

« (N^o 44) — *Loi sur l'éducation internationale/The International Education Act;*

« (N^o 45) — *Loi sur les médicaments à prix concurrentiel (modifications de diverses lois)/The Competitive Drug Pricing Act (Various Acts Amended);*

« (N^o 46) — *Loi corrective de 2013/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2013;*

« (N^o 47) — *Loi d'exécution du budget de 2013 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2013;*

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction des projets de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, le lieutenant-gouverneur sanctionne les projets de loi en question. »

À 21 h 37, le lieutenant-gouverneur se retire.

La séance est levée à 21 h 40, et l'Assemblée ajourne ses travaux.

Le président,

Daryl REID